



Déclaration liminaire

L'an passé à la date de cette même CAPN, cela faisait une année que l'alternance s'était imposée. Les perspectives tracées dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation attendaient de prendre corps. Aujourd'hui, ces changements profonds, nécessaires à l'indispensable refondation ne sont que partiellement effectifs. En effet, les nombreux décrets en cours tardent à voir le jour. Le récent remaniement ministériel n'est pas sans ralentir le processus. Les enseignants sur le terrain sont las d'attendre. Il est temps de passer la vitesse supérieure et de concrétiser les évolutions actées lors des chantiers métier notamment.

Heureusement quelques dossiers, portés par le SE-Unsa, se sont vus suivis des actes : la revalorisation avec l'augmentation des ratios hors classe et la création de l'ISAE. Cela redonne un peu d'espoir aux enseignants qui subissent, comme tous les fonctionnaires, le gel du point d'indice depuis trop d'années, et voient leur salaire diminuer avec l'augmentation des cotisations.

Quant au dossier des rythmes scolaires, long fleuve aux multiples méandres, il arrive en phase terminale de mise en place. Le décret « expérimentation » de Benoît Hamon permet ça et là de s'adapter à de répondre à des problématiques locales en trouvant des solutions jusqu'alors inenvisageables. Cependant, avec les journées qui peuvent désormais dépasser les 5h30 d'enseignement et la pause de fin de semaine qui peut aller au-delà des 2 jours, il constitue un danger quant à l'essence même des volontés initiales si les mairies et les équipes s'engouffrent dans ces brèches. Le SE-Unsa souhaite vivement que les recteurs et les DASEN jouent leur rôle de régulateurs et de décideurs en étudiant les propositions avec un œil pédagogique et éducatif, excluant toute pression politique. Quant aux municipalités réfractaires, les raisons politiques qui se cachent derrière leurs arguments sont loin de servir à la réussite de nos élèves. Les collègues ne sont pas dupes et savent repérer ceux qui s'accordent avec ces idéologies loin du nécessaire changement de notre système. Le SE-Unsa dénonce les formes d'instrumentalisation de la question des rythmes scolaires qui n'ont d'autre visée que politique.

Nous n'épilouterons pas sur l'imbroglio de la prérentrée. Comment le ministère a-t-il pu envisager une rentrée des élèves sans prérentrée des enseignants ? Cette journée de prérentrée est le seul temps institutionnellement reconnu alors que les enseignants sont présents bien avant dans leur classe. Comment des organisations syndicales responsables peuvent-elles cautionner cela ? Les enseignants sur le terrain ont vite compris la position de chacun et ont pu juger de la crédibilité de chaque organisation syndicale à l'aune des publications médiatiques à ce sujet. Le plus regrettable dans cette affaire est l'image renvoyée à l'opinion publique, d'une part des enseignants, et d'autre part de la gestion du ministère.

Concernant la mobilité des enseignants et plus particulièrement les mutations inter départementales, le SE-Unsa est satisfait de voir cette année encore un réexamen des

situations préoccupantes. Nous avons exprimé ce souhait lors de la CAPN de mai 2013. Suite à la tenue du groupe de travail, nous souhaitons vivement que les instructions ministérielles soient mises en œuvre localement, sans réticence aucune. Cette année encore trop de candidats n'ont pas obtenu leur mutation. Le SE-Unsa dénonce en particulier les cas de collègues en situation de handicap ou séparés de leur famille depuis des années. Nous souhaitons que ces ajustements permettent de muter un maximum de collègues.

Enfin, à l'occasion de cette CAPN, le SE-Unsa tient à rappeler son attachement à une école laïque et républicaine. Au lendemain des élections européennes qui mettent en exergue une franche montée du radicalisme, il sera encore plus attentif à la façon avec laquelle notre Ecole évoluera.